

Notice
d'utilisation

Antenne intérieure TNT

VHF / UHF / FM 5G

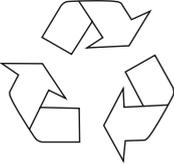


Réf : 008150



1. Important

Prenez le temps de lire ce manuel utilisateur avant d'utiliser votre antenne terrestre d'intérieur.
Ce manuel contient des informations importantes concernant le fonctionnement de votre antenne.

	<p>Recyclage de votre ancien appareil</p> <p>Votre appareil est conçu et fabriqué avec des matériaux et des composants de haute qualité qui peuvent être recyclés et réutilisés.</p> <p>Si un produit ou son emballage présente ce symbole avec une poubelle sur roues barrée d'une croix, ceci signifie qu'il tombe sous le coup de la Directive CE 2002/96/CE. Veuillez-vous informer auprès de votre commune sur le système de tri sélectif mis en place pour les appareils électriques et électroniques.</p> <p>Veuillez respecter les prescriptions en vigueur et ne jetez pas vos appareils hors d'usage à la poubelle. La mise au rebut de votre ancien appareil dans le respect de ces prescriptions contribue à prévenir les conséquences négatives potentielles pour l'environnement et la santé.</p> <p>Les piles ne doivent pas être jetées à la poubelle avec vos déchets ménagers. Remettez-les à un point de collecte de piles usagées.</p>
	<p>Le symbole « Recyclage de matériaux » qui figure sur le carton d'emballage et sur le mode d'emploi signale que ces composants peuvent être recyclés.</p> <p>Ne les jetez donc pas à la poubelle comme des déchets ménagers normaux.</p>
	<p>Le symbole « Recyclage de matériaux » qui figure sur les éléments d'emballage en matière plastique signale que ces composants sont recyclables.</p> <p>Ne les jetez donc pas à la poubelle comme des déchets ménagers normaux.</p> <p>Ce symbole figurant sur l'emballage en carton signifie que l'entreprise qui a mis ce produit sur le marché participe financièrement à la collecte sélective des emballages.</p>

2. Garantie

En cas de problème ou de question technique, vous pouvez contacter notre hotline au numéro indigo ci-contre :

 **N°Indigo 0 825 05 62 60**
0,15 € TTC / MN

OU sur notre site www.groupe-normand.com

Avant tout appel, vérifiez d'avoir respecté les instructions fournies et munissez-vous de la référence commerciale du produit, numéro de série ou gencod. Gardez l'emballage d'origine en bon état au cas où vous devriez rendre l'appareil.

En cas de dysfonctionnement, notre SAV vous indiquera la procédure à suivre :

a) Le matériel neuf est garanti (pièces et main d'oeuvre) par OPTEX, dans les conditions et selon les modalités ci-après, contre tous les défauts de fabrication pendant une durée de 24 mois à compter de la date d'achat du matériel, la preuve d'achat faisant foi (pour les accessoires neufs (cordons, télécommande etc...) : 3 mois à compter de la date d'achat). Nous vous recommandons donc de garder très précieusement votre facture d'achat ou ticket de caisse comme preuve de date d'achat.

b) Les matériels ayant fait l'objet d'une réparation pendant la période de garantie visée ci-dessus sont garantis (pièces et Main d'oeuvre) par OPTEX jusqu'à la dernière de ces deux dates :

Expiration de la durée de garantie visée ci-dessus ou trois (3) mois à compter de l'intervention OPTEX. Cette garantie s'applique pour autant que le matériel ait été utilisé dans des conditions normales et conformément à sa destination.

c) Pendant cette période de garantie de 24 mois, l'antenne défectueuse sera réparée gratuitement. Le client devra néanmoins se rapprocher de son lieu d'achat afin de nous retourner le matériel défectueux dans un emballage

adéquat avec l'ensemble des accessoires d'origine (les matériels endommagés durant le transport ne sont pas pris en charge au titre de la garantie) dans notre centre SAV.

Au titre de cette garantie, votre matériel sera réparé ou échangé et renvoyé à la charge d'OPTEX à l'adresse de votre revendeur.

Aucun matériel de prêt ne sera fourni pendant le délai de réparation.

d) Avant d'expédier votre matériel dans notre SAV, n'oubliez pas de :

- Indiquez à votre revendeur toutes vos coordonnées (nom, adresse, et numéro de téléphone...),
- Assurez-vous que tous les accessoires sont inclus avec le matériel dans son emballage d'origine,
- Joignez également une copie de la preuve d'achat de votre matériel.

Le matériel bénéficie, en tout état de cause, de la garantie légale contre les conséquences des défauts ou vices cachés conformément aux articles 1641 et suivants du Code Civil.

3. Bien commencer

3.1) Sécurité

L'utilisation de votre antenne de réception est sujette à des règles de sécurité visant à protéger les utilisateurs et leur environnement. Par ailleurs, si vous voulez que votre antenne de réception vous donne toute satisfaction quant à son bon fonctionnement, il est nécessaire :

- de l'installer à l'intérieur à l'abri du soleil et de la pluie : évitez les températures extrêmement chaudes ou froides. Placez l'antenne de réception loin des sources de chaleur telles que les radiateurs ou chauffages à gaz/électriques. Ne placez pas d'objets incandescents, par exemple des bougies, à proximité de l'antenne de réception. En cas d'orage, il est conseillé de retirer la prise d'antenne et la prise d'alimentation. Même si l'antenne de réception et le téléviseur sont débranchés, ils peuvent être endommagés par la foudre.
- de placer l'antenne de réception dans un endroit sec et aéré.
- de le protéger de l'humidité : mettez l'antenne de réception à l'abri de la pluie, de l'humidité et de la poussière. Ne placez pas de plantes à proximité dont l'arrosage pourrait provoquer des projections de liquide. Si un liquide pénètre dans l'antenne de réception, débranchez les par la prise secteur et prévenez votre revendeur.
- d'éviter les chocs violents : n'utilisez jamais l'antenne de réception se elle est endommagé.

Placez toujours votre antenne de réception sur une surface plane où il ne risque pas d'être soumis à de fortes secousses. N'ouvrez jamais l'antenne de réception ! Il existe un risque de choc électrique. Toute intervention éventuelle doit être effectuée par un personnel qualifié.



Raccordez l'antenne sur le secteur conformément aux instructions d'installation de ce livret et aux indications portées sur l'étiquette d'identification apposée sur celle-ci (tension, courant, fréquence du réseau électrique). Par précaution, en cas de danger, la prise secteur sert de dispositif de sectionnement de l'alimentation 230V. Elle doit être aisément accessible.

- de débrancher l'antenne de réception par la prise secteur avant mise en place ou modification des branchements aux autres appareils (Télévision, magnétoscope, lecteur de DVD...) ou bien toute opération de nettoyage.
- de nettoyer l'antenne de réception exclusivement à l'aide d'un chiffon doux légèrement humide. Ne jamais utiliser de détergents ou d'additifs chimiques.
- de ne rien poser sur l'antenne de réception (ce qui nuirait à une bonne aération)

Marquage CE

OPTEX certifie que son antenne terrestre est bien conforme à la norme EN60065 ainsi qu'aux directives européenne 2004/108/CE et 2006/95 CE..

3.1.1) Précautions d'emploi

Interférences : ne placez pas l'antenne de réception à proximité d'appareils susceptibles de provoquer des interférences électromagnétiques (par exemple des haut-parleurs). Cela peut perturber le fonctionnement de l'antenne et provoquer une perturbation de l'image et du son.

3.1.2) Réception terrestre

Si votre installation est ancienne, votre antenne ainsi que vos câblages risquent de ne pas convenir à une réception et diffusion numérique de qualité. Nous vous conseillons de prendre contact avec un professionnel antenniste afin qu'il vous fasse un bilan.

3.2) Environnement

La préservation de l'environnement est une préoccupation essentielle d'OPTEX.

OPTEX a la volonté d'exploiter des installations respectueuses de l'environnement et a choisi d'intégrer la performance environnementale dans l'ensemble du cycle de vie de ses produits, de la phase de fabrication à la mise en service, l'utilisation et l'élimination.

3.2.1) L'emballage

La présence du logo (point vert) signifie qu'une contribution est versée à un organisme national agréé, pour améliorer les infrastructures de récupération et de recyclage des emballages. Pour faciliter ce recyclage, veuillez respecter les règles de tri mises en place localement pour ce type de déchets.

3.2.2) Les piles et batteries

Si votre produit contient des piles ou des batteries, ces dernières doivent être déposées dans les points de collecte désignés.

3.2.3) Le produit

La poubelle barrée apposée sur le produit ou sur ses accessoires signifie qu'ils appartiennent à la famille des équipements électriques et électroniques. A ce titre, la réglementation européenne vous demande de procéder à sa collecte sélective :

- Dans les points de distribution en cas d'achat d'un équipement équivalent.
- Dans les points de collecte mis à votre disposition localement (déchetterie, collecte sélective, etc.).

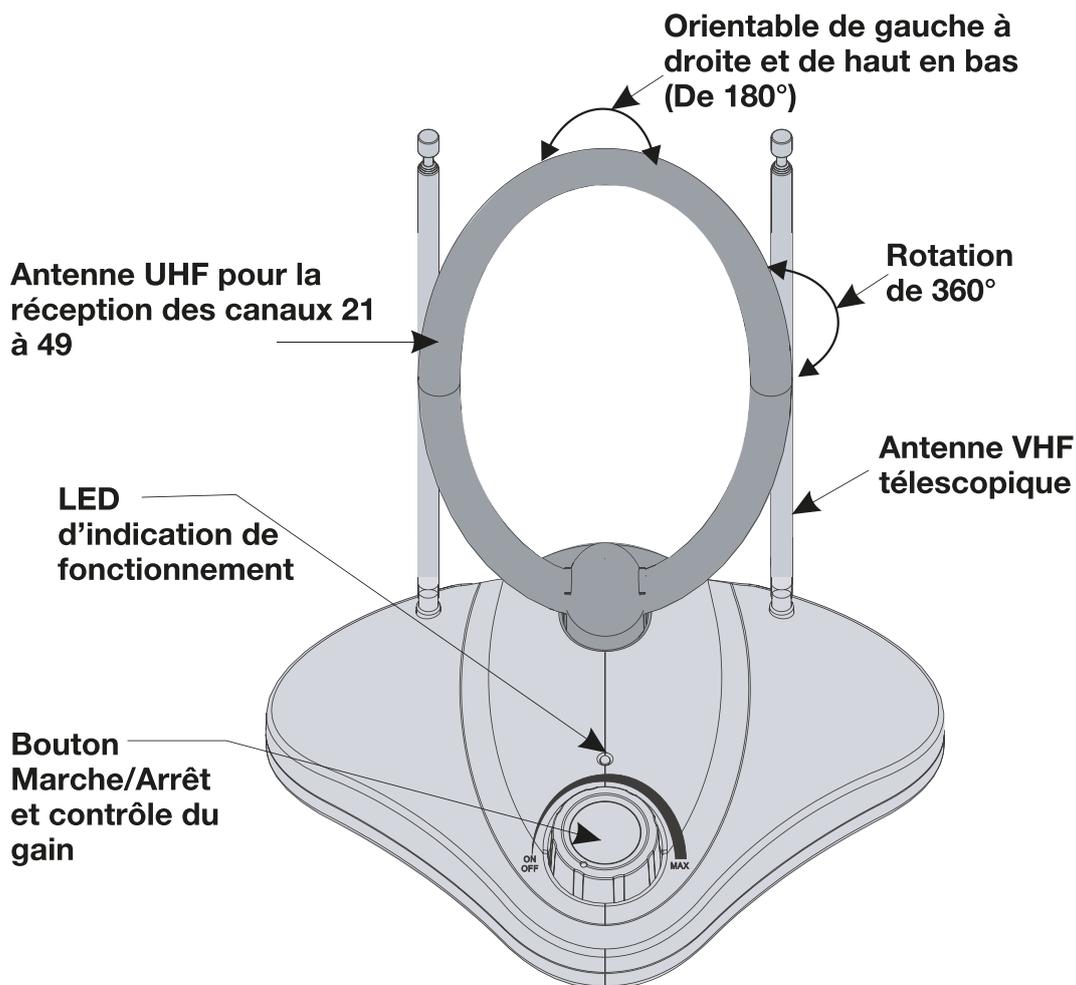
Ainsi, vous participez à la réutilisation et à la valorisation des Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques qui peuvent avoir des effets potentiels sur l'environnement et la santé humaine.

4. CONTENU DE LA BOITE

Au déballage de votre antenne, vérifiez que les éléments décrits ci-dessous sont bien présents.

- **L'antenne**
- **Cette notice d'utilisation**

5. DESCRIPTION DE L'ANTENNE



6. UTILISATION DE L' ANTENNE

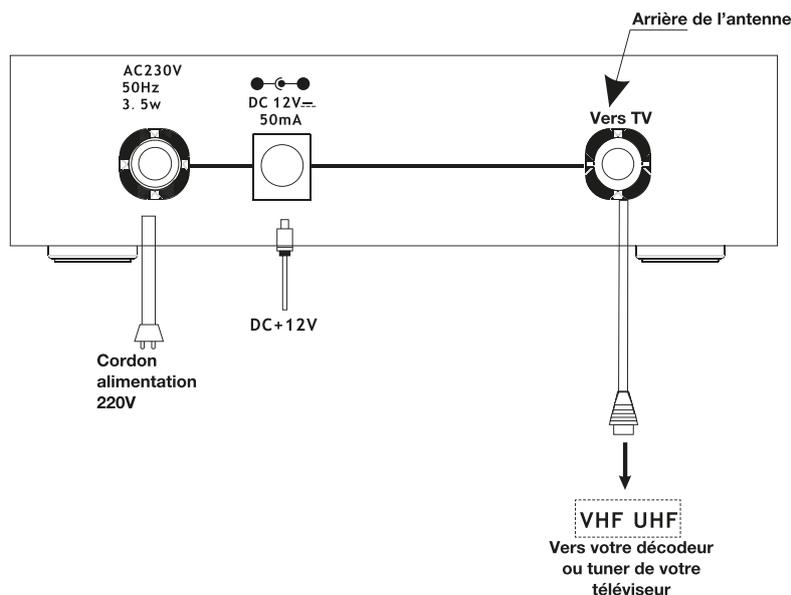
1. Connectez le câble de type IEC 9,52mm de la sortie **«Vers TV»** situé à l'arrière de l'antenne et connectez l'extrémité du câble sur l'entrée tuner de votre décodeur TNT ou téléviseur équipé d'un tuner TNT.
2. Connectez ensuite le cordon d'alimentation 220V situé sur la face arrière gauche de l'antenne directement dans une prise secteur.

Vous pouvez voir sur la face avant de l'antenne un bouton. Il permet d'allumer l'antenne mais également de régler le gain. Tournez ce bouton dans la position qui vous permettra d'obtenir le meilleur signal possible.

7. UTILISATION DE L' ANTENNE

- Pour recevoir les signaux VHF, tournez dans un 1er temps les 2 antennes télescopiques dans une position que vous estimez correcte puis ajustez les longueurs de celles-ci ainsi que l'angle afin d'obtenir une bonne réception et enfin ajustez grâce au bouton de gain.
 - Pour recevoir les signaux UHF, tournez l'antenne UHF de gauche à droite et/ou de l'avant vers l'arrière. (Vous pouvez la déplacer d'un angle de 180°) Vous pouvez ensuite ajuster votre réception grâce au bouton de gain situé sur le devant de l'antenne.
3. Les signaux FM sont également réceptionnés par l'antenne et seront amplifiés par le circuit d'amplification interne à l'antenne. Tous les signaux sortiront de la fiche nommée **«Vers tv»**.

8. SCHÉMA DE CONNEXION



9. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Canaux	Bande fréquence	Gain	Sortie maxi.	Bruit	Impédance entrée	Alimentation
1-12(VHF) 13-49(UHF)	40-230MHz (VHF) 470-700MHz (UHF)	25dB (VHF) 27dB (UHF)	100 dB	< 6 dB	75 Ohms	AC230V/50Hz DC5V 200mA 5W

10. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Poids	Dimensions	Conditionnement
0.5 Kgs	200 x 225 x 140 mm	par 12

11. Déclaration de conformité EU

SOCIETE (fabricant, mandataire ou personne responsable de la mise sur le marché de l'équipement)	
Groupe Normand 117 Bld Eugène Thomas 62110 Hénin-Beaumont- France Tél: +33 3 91 83 00 70 Fax: +33 3 91 83 00 99	
IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT	
Marque :	OPTEX
Désignation commerciale :	Antenne terrestre intérieure
Référence commerciale :	008150
Référence usine :	UVR-AV1000
Je soussigné,	
NOM et QUALITE DU SIGNATAIRE : M. NORMAND Eric, Président Directeur Général déclare sous mon entière responsabilité que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles applicables aux directives Européennes: Basse tension LVD (2014/35/EU), Compatibilité électromagnétique (2014/30/EU), RED (2014/53/EU) et R&TTE 1999/5/CE concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications et de la reconnaissance mutuelle de leur conformité : Que sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur :	
Faible consommation énergie Article 3.1.a : EN 60065 : 2002 + A1:2006 (Protection de la santé et sécurité des utilisateurs)	
CEM : EN 55032:2015 EN 55020:2007/A11:2011 EN 50564:2011	
LVD : EN 60065:2014	
RED : EN 55020: 2007+A11:2011+A12:2016 EN 303354:V1.1.1 EN 62479:2010	
Alimentation (ERP) : EN 50563:2011/A1:2013	
A cet effet, déclare que toutes les séries d'essai radio ont été effectuées.	
Date : 01 Mars 2020	
Signature :	 NORMAND Eric PDG

GR O U P E N O R M A N D



GR O U P E N O R M A N D
117 Bld Eugène Thomas
62110 Hénin-Beaumont
www.groupe-normand.com

